

LE VÉRIDIQUE

OU COURIER UNIVERSEL.

Du 23 FRIMAIRE, an 5^e. de la République française.
(Mardi 12 DÉCEMBRE 1796, vieux style.)

(DICERE VERUM QUID VETAT?)

Lettre du général Alvinzi sur un combat livré à Buonaparte. — Bulletin du siège de Kehl. — Observations sur madame de Staël — Compte rendu d'un ouvrage de M. Burke sur les négociations de paix. — Arrivée à Paris du courrier dépêché par le lord Malmesbury. — Apparition sur les côtes d'Ostende de plusieurs bâtimens anglais. — Détails sur les séances de l'assemblée des négocians convoquée à Paris.

A V I S.

Le prix est de 9 liv. en numéraire pour 3 mois, 18 pour 6, et 36 pour un an.
On s'abonne pour ce journal, chez le cit. LEROUX, rue des Prêtres Saint-Germain l'Auxerrois, n^o. 42.
Toutes lettres non affranchies ne seront point reçues.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

ITALIE.

Extrait d'une lettre du général Alvinzi, au chargé d'affaire de la cour de Vienne, de Calpiera, 13 novembre, rapportée dans la gazette de Lugano.

Venise, 22 novembre.

Après l'action de Bassano, l'ennemi s'étoit retiré dans la position avantageuse qu'il avoit pris vers Montebello, d'où il auroit pu faire une forte résistance; mais le corps de l'armée s'étant avancé sur Villanova, l'ennemi fit avancer sur-le-champ deux divisions sur la montagne voisine. Le 12, à huit heures du matin, notre position fut attaquée sur tous les points avec tant d'impétuosité et d'ardeur, que nous aurions été infailliblement repoussés, si nos troupes n'eussent opposé un courage héroïque. L'action fut des plus sanglantes et dura jusques bien avant dans la nuit; alors l'ennemi se voyant sur le point d'être attaqué dans son flanc, se retira avec précipitation. Nous avons fait prisonnier un général, et deux ont été blessés; nous n'avons encore aucun détail circonstancié des pertes réciproques; mais après un combat aussi obstiné, elle doit être considérable pour nous et encore plus pour l'ennemi.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Strasbourg, 17 frimaire.

Tout est tranquille à Huningue, et il paroît que le mauvais succès de la dernière affaire a dégoûté l'ennemi d'une nouvelle attaque.

Lundi, à dix heures du matin, il a réitéré sa sommation aux assiégés de rendre Kehl; sur la réponse négative,

il a commencé un feu terrible qui a continué nuit et jour jusqu'à ce moment.

On avoit fait courir le bruit que le général Kleber avoit passé le Rhin à Oppenheim, et que les autrichiens, après avoir fait un dernier effort, vouloient décamper secrètement. Ces bruits se sont trouvés faux; et même du lundi au mardi il y a eu deux attaques qui, à la vérité, n'ont eu aucun succès.

Le froid augmente chaque jour; le soldat souffre beaucoup; les défections continuent; les autrichiens désertent à cent, forcés par la misère, malgré l'exactitude avec laquelle ils ont surveillés. Il nous en arrive tous les jours des avant-postes, au nombre de 12 à 20.

Hier, l'ennemi s'est emparé d'une île, entre Marlen et Kehl, où il y avoit deux compagnies et deux canons qui sont aussi tombés entre ses mains: le Rhin étant fort bas, on pouvoit passer dans cette île à pied sec.

Les français ont fortifié une autre île au-dessous du pont, et l'ont garnie de six obusiers et cinq mortiers qui font un feu très-vif.

L'ennemi a établi entre Southem et Kehl une nouvelle batterie; mais elle est de peu d'effet.

P A R I S, 22 frimaire.

On avoit dit que M. de Staël devoit revenir à Paris, avec le titre d'ambassadeur de Suède. Mais on sait aujourd'hui que c'est M. Kénc qui doit le remplacer, avec la modeste qualité de chargé d'affaires. M. de Staël est remercié. Ainsi nous voila délivré de l'intrigante famille du célèbre genevois. Grâces soient rendus au directoire qui avoit, dit-on, prié M. de Staël, il n'y a pas très-long-tems, de quitter Paris, et qui n'a témoigné aucun désir d'y revoir les deux époux. C'est donc vainement que M. le baron de Staël s'est montré à la convention le 3 prairial, armé d'un large sabre, prêt à ferrailler pour elle. Le beau bouquet dont madame la baronne para son sein en signe de jouissance, lorsque la populace inondoit le château de Versailles et y faisoit couler le sang, au mois d'octobre; les transpots de joie qu'elle fit éclater à l'époque de la prise du fort de Quiberon; le traité sublime qu'elle avoit commencé sur les passions, et que ses amis assuroient ne pouvoir être achevé qu'à Paris,

rien n'y fait. La voilà condamnée à passer sa vie à Copet, où elle va ennuyer le grand homme du récit de sa gloire ministérielle, et de la prospérité que ses grandes conceptions ont versé sur l'Europe.

La pauvre baronne a été déçue par le succès du baron de Copet. Chassé du ministère, et voyant qu'on avoit l'ingratitude de l'oublier, il fit, en 1788, un épais et lourd volume, intitulé *des opinions relatives*, pour se rappeler à la mémoire des français. Il fut effectivement rappelé au ministère des finances par le monarque français, et enterra très-habilement les finances, le ministère, le monarque et la monarchie.

Sa fille a pensé aussi qu'un livre pourroit suffire pour la ramener en France, où les livres faisoient tout autrefois.

Mais l'ordre du destin qui gêne nos pensées

N'est pas toujours écrit dans les choses passées ;

Quelquefois l'un se brise où l'autre s'est sauvé.

Le livre de madame la baronne a fait bâiller en France, et la laissera bâiller à Copet.

Lettres d'Edmond Burke sur les négociations de paix ;
volume de 210 pages.

Nous ne dirons rien de la burlesque préface ni des notes du traducteur qui exalte *notre sagesse actuels*, et félicite la France d'avoir *dévoré les rois*, dans un moment où elle désire la paix avec les rois. Nous ignorons si ce traducteur a prétendu que sa démagogie fut un passe-port ou un contre-poison; nous ne nous occuperons que de l'ouvrage, et nous nous bornerons à en donner une analyse dénuée de critique et d'éloge.

L'auteur commence par établir que l'Angleterre n'a pas besoin de la paix; que la France, trop méprisée d'abord, est trop redoutée aujourd'hui; que jamais la Grande-Bretagne ne fut plus riche ni plus puissante; que le papier de la banque est au pair de l'or et souvent préféré à l'or; que la France laisse déjà voir des symptômes de lassitude.

Que le feu de l'insurrection agite les entrailles de l'Angleterre; que si sa force expansive dort en ce moment, elle éclatera avec violence dès que la communication sera ouverte entre les deux états; que notre système républicain est un géant qui franchit d'un pas le canal. « Il a, dit-il, un pied sur notre rive, l'autre sur une rive étrangère; avec l'avantage d'une parfaite position, il suffit qu'il existe pour qu'il triomphe. »

Que notre politique, en paix comme en guerre, est de séparer le peuple de son gouvernement. Que dans une déclaration ministérielle publiée à Hambourg, il nous avoit plu d'affirmer que la guerre, du côté des anglais, étoit une guerre de gouvernement à laquelle le peuple s'étoit dans tous les temps opposé. Que nous avons énoncé formellement que nous ne ferions la paix, que lorsque nos ennemis seroient réduits à l'impuissance de poursuivre leurs plans criminels. « Ce qui veut dire en bon anglais, » comme en bon français, lorsqu'ils nous auront ruinés sans retour. »

Que notre acte constitutionnel nous défend de restituer les conquêtes que nous avons jugé convenable d'incorporer à notre territoire, ce qui signifie que nous

(2)

sommes puissans pour usurper, impuissans à rendre. Que consentir à la paix, en cherchant une garantie dans notre générosité et non dans son courage, ce seroit de la part de l'anglais « remettre à l'humanité et à la discrétion des régicides le dépôt de la monarchie anglaise, » livrer sa religion aux soins pieux d'un athée, confier ses jours à des assassins, sa propriété à des brigands par habitude, par goût, par intérêt et par système. Si nous pensons ainsi de sang-froid, nous méritons bien de perdre le titre de nation qu'au surplus nous ne pouvons conserver long-tems. »

Qu'un cinquième de ce qu'on peut appeller citoyens politiques en Angleterre, veut un bouleversement universel, et désire la paix pour entrer en fraternité avec les jacobins de France. Ils ne crient si fort à la paix qu'ils parse que ce point emporté, le reste n'est rien.

Tout son espoir est dans Pitt, dont il fait un superbe éloge. « S'il ne peut soutenir l'édifice chancelant, il faut qu'il s'envelisse sous les ruines du monde civilisé. » Car l'auteur regarde le succès de notre révolution comme la destruction de l'ordre social. Il prétend que notre république « par son existence même, » est en état de guerre avec tous les peuples civilisés. Il soutient qu'elle est par institution, athée, régicide et jacobite. « Quant à ces institutions de jacobinisme, de régicide et d'athéisme, on ajoute un système de mœurs co-ordonnées, un homme pensant ne peut plus se refuser à croire que c'est à l'humanité entière qu'on en veut. . . . Le lien du mariage, chez ces législateurs (français), est dégénéré en un tel état de concubinage, que je suis convaincu que les prostituées de Londres, qui tiennent magasin d'infamie, ne voudroient pas leur confier une seule de leurs victimes à des termes aussi précaires et aussi honteux. » Les divorces en Angleterre ne se montent pas depuis un siècle à plus d'un cinquième de ceux prononcés à Paris dans un trimestre. »

Burke ne voit la France que dans les émigrés. La France, suivant lui, est hors de ses frontières.

« Cette guerre n'est point une guerre pour Louis XVI, ou pour la propriété, la vertu et la loyauté en France; c'est une guerre pour Georges III, comme pour François II; pour la dignité, la propriété, l'honneur, la vertu, la religion de la Germanie; c'est une guerre pour tout le genre humain. »

« Avec une paix régicide, le roi ne peut pas avoir long tems un ministre à son service, ni le ministre un roi à servir. »

« Il n'est aucun moyen de garantir l'Europe contre ce système de brigandage établi en France; il faut ou le détruire, ou que l'Europe en soit détruite. Pour anéantir cet ennemi, de manière ou d'autre, la force d'agression doit suppléer à quelque analogie, à quelque ressemblance, avec la force et l'audace qui caractérisent ce système lui-même. Il faut l'attaquer dans ses parties sensibles. En un mot rien d'indépendant ne peut exister avec cette république. »

Burke doit faire plusieurs autres lettres à celle-ci. On ne peut lui refuser une grande véhémence de style et une vigoureuse dialectique. Quant à ses opinions, nous sommes en cette matière trop intéressés pour être impartiaux. Il est vrai qu'aucune partie de l'Europe n'est étrangère à cette grande querelle; mais l'intérêt qu'y

peuvent avoir pressant.

N

Pour le p
Diderot, ce
lisme, nous
d'être placé
l'Interpréta
ques, du C
dont l'intell
Diderot ! p
rôle de pros
en parcour
tement de

Le premi
d'un nouve
De la mor

plusieurs m
apprentifs

« Elle est b

« Christ)

lui sa pu

simplicité

« l'univers

leur aud

« c'est à di

« faits ! »

Assurém

prodigieuse

concert de

sage : Dign

« Digne !

Suivent

contre les p

persuader p

bats que po

Le plus

pour prouve

eu le bonhe

quatre chie

pour préven

me sont pas

« Il faut

« lent de D

« les perso

« encore. I

« dire à de

« vous salu

« venir qu

du dégoût

philosophic

montrer ju

délire des j

Le même

directeur d

Les fourber

à celles des

socié Jésus

un pigeon,

ce goût.

Au reste

peuvent avoir les autres nations, n'est si direct ni si pressant.

Nouvelle extravagance philosophique.

Pour le plaisir et l'éducation des disciples du grand Diderot, ce célèbre professeur d'athéisme et de matérialisme, nous allons dire deux mots d'un ouvrage qui mérite d'être placé dans la bibliothèque des adeptes à côté de *l'Interprétation de la Nature*, des *Pensées philosophiques*, du *Code de la nature*, écrits sublimes du maître dont l'intelligence n'est donnée qu'à un petit nombre. O Diderot ! prince des athées ! toi qu'embrasoit un saint zèle de prosélytisme, comme ton cœur palpitait de joie en parcourant les pages de Jacques Mignard, du département de l'Yonne !

Le premier chapitre de cet essai sur la morale, suivi d'un nouveau plan d'éducation nationale, a pour titre : *De la morale de Jésus, considérée comme la source de plusieurs maux*. Certes, ce titre paraîtra fâcheux à nos apprentifs philosophes ! Ecoutez Jacques Mignard : « Elle est bien perfide cette morale (c'est celle de Jésus-Christ) qui a voulu que le crime ne portât plus avec lui sa punition. C'est lui, c'est cet homme, dont la simplicité et l'ignorance ont préparé tant de maux à l'univers, en effiant aux ambitieux un vaste champ à leur audace, qui a dit : *Faites le bien pour le mal !* c'est-à-dire couronnez le vice, applaudissez aux faux faits ! »

Assurément ce sont là des idées neuves, des aperçus prodigieusement philosophiques ! Je crois entendre le concert de toutes la secte qui s'écrie, en lisant ce passage : *Dignus, dignus est entrare in nostro sancto corpore !*

Suivent, pour renfort, des déclamations effroyables contre les prêtres, qui, dit-il, ne savent que l'art de persuader par de faux principes, qui ne se couvrent d'habits que pour se rendre perfidement responsables, etc.

Le plus fort argument positif que l'auteur apporte, pour prouver qu'il ne faut point de religion, c'est qu'il a eu le bonheur de naître dans un endroit où il ne faut que quatre chiens pour repousser les loups, et deux gardes pour prévenir les vols ; d'où il conclut que *les hommes ne sont pas si pervers qu'on les peint*.

« Il faut, suivant lui, brûler tous les livres qui parlent de Dieu, et infliger des peines très-sévères contre les personnes qui auroient la stupidité de les garder encore. N'est-il pas ridicule, s'écrie-t-il, de faire dire à des enfans : Notre père qui êtes aux cieux, je vous salue, Marie, pleine de grâce ; peut-on disconvenir que ce mot *pleine* est obscène ? » C'est avec bien du dégoût que nous salissons nos feuilles de ces ordures philosophiques ; mais il faut quelquefois se résoudre à montrer jusqu'où est allé, dans ces temps malheureux le délire des innovations.

Le même Jacques Mignard a fait contre Gaston-Rosnay, directeur du Gymnase un autre écrit qui a pour titre : *Les fourberies de Gaston-Rosnay, dévoilées et comparées à celles des prêtres*. On y trouve que les prêtres ont associé Jésus-Christ à un vieillard à longue barbe, et à un pigeon, et d'autres extravagances sacrilèges, dans ce goût.

Au reste, quoiqu'il soit bien nécessaire aujourd'hui

(3)

de faire rougir ceux qui ont l'affreux courage d'attaquer les institutions religieuses, nous n'aurions parlé ni de Jacques Mignard, ni de son écrit, si nous n'avions vu cet ouvrage annoncé sans aucune observation dans plusieurs journaux.

L'assemblée des commerçans convoquée à Paris par le ministre des finances, a déjà tenu deux séances : elles ont été peu nombreuses, une partie des députés n'étant point encore arrivée : la première séance a été ouverte par un discours du ministre de l'intérieur sur les rapports généraux du commerce avec le gouvernement : le ministre des finances a expliqué l'objet de la convocation. L'objet le plus urgent dont l'assemblée doit s'occuper, c'est l'établissement d'une banque indépendante du gouvernement. Dans la seconde réunion qui a eu lieu le 21, le ministre des finances, en rappelant les divers motifs de la convocation, a fait considérer comme l'objet le plus instant, l'examen des moyens de faire baisser le taux de l'argent, et de différens plans de banque que les ministres ont remis.

Il a demandé d'examiner s'il ne pourroit pas y avoir une association qui se chargerait du recouvrement des 80 millions ou environ, qui restent dus à des époques déterminées, pour complément du paiement des domaines nationaux vendus.

Il a invité les députés réunis à examiner s'il ne conviendrait pas de rapporter la loi qui a suspendu la contrainte par corps pour lettre de change.

Il a été convenu que les députés s'assembleroient provisoirement tous les jours le matin, depuis midi précis jusqu'à quatre heures.

On mande d'Ostende que plusieurs bâtimens de guerre anglais viennent de reparoître dans ces parages, et surtout à l'embouchure de l'Escaut.

L'ennemi s'est emparé de quelques navires hollandais, et a visité quelques bâtimens neutres que l'on a ensuite relâchés.

Les ports de Middelbourg et de Flessingue, en Zélande, sont dans la plus grande activité. On y travaille nuit et jour à la construction et à l'équipement de plusieurs vaisseaux de guerre, que l'on expédiera ensuite au Texel, où se rassemble une escadre assez nombreuse.

Trois navires, chargés de sucres raffinés, arrivés dans le port d'Anvers, contre la foi des promesses qu'on leur avoit faites, viennent d'être saisis et déchargés par les employés de la douane.

On n'entend parler que de Lafayette ; et presque personne ne paroît se souvenir que des milliers de prisonniers succombent au tourment du froid et de la faim. L'esprit de parti est plus commun et plus actif que le sentiment de l'humanité.

On assure que le courrier envoyé à Vienne par le lord Malmesbury, est de retour depuis ayant hier, avec l'autorisation de la part de l'empereur de traiter aussi en son nom des préliminaires de la paix. Ainsi, les négociations vont reprendre, à moins que, sous prétexte de rester fidèle à la triple alliance, le ministre an-

mais ne juge aussi à propos d'attendre les pouvoirs de la Russie.

Qu'on n'exige pas de nous, malgré notre promesse, que nous fassions une critique détaillée de la satire de Chénier: cette pièce, où l'on trouve quelques vers assez bien tournés, manque absolument de plan et d'ensemble. C'est l'ouvrage d'un écolier exercé.

Nous ne releverons qu'une faute d'ignorance grossière qui contraste assez singulièrement avec le ton doctoral et pédantesque que prend M. Chénier.

Il élèvera, dit-il, un monument à la mémoire de son frère. (Depuis deux ans ce mausolée devoit être érigé.) Il ira pleurer sur ce monument.

Lorsque de thermidor, la septième journée

Sous les feux du chevreau ramènera l'année.

La septième journée de thermidor répond à un des derniers jours de juillet; tout le monde sait que c'est le lion qui préside à ce mois. Quand on commet de pareilles fautes, on devoit être un peu plus modeste, et ne pas traiter si légèrement de sot un homme tel que M. Morellet. Au reste, il n'est déjà plus question de ce pamphlet.

M. Chénier écrit; le Léthé sur ses rives,

Reçoit avec plaisir ses feuilles fugitives.

Des lettres particulières annoncent que l'escadre espagnole étant sortie de Toulon pour aller croiser dans la Méditerranée, a été accueillie par une violente tempête, qui a dispersé les vaisseaux et les a forcés de chercher un asyle en différens ports. Nous attendons des détails sur cet événement.

On attend avec impatience des nouvelles officielles d'Italie. La dernière lettre de Buonaparte est du 4 frimaire. Quelques lettres d'Italie et la gazette allemande de Schaffouse annoncent quelques événemens avantageux aux autrichiens, que nous ne rapportons pas, parce que nous les croyons démentis par des avis plus authentiques. Une chose certaine, c'est que Buonaparte a reçu un renfort assez considérable de l'armée des Alpes, qui le mettra en état de pousser les derniers avantages qu'il a eus sur l'ennemi. Ce que nous ne devons pas dissimuler, c'est que son armée, tout en combattant avec une valeur extraordinaire, commence à sentir la lassitude de la guerre, et que son vœu est pour la paix, comme celui de toute la France.

Arrêté du 21 frimaire, an 5.

Le directoire exécutif proclame, pour terme moyen des cours des mandats des cinq jours précédens, la portion suivante:

Pour cent livres en mandats, deux livres onze sols,

..... 2 livres 11 sols.

CONSEIL DES CINQ-CENTS.

Séance du 22.

Le citoyen Veranneman, homme de loi à Bruges, se

(4) plaint de ce que les administrations départementales agissent par voie d'exécution contre les débiteurs de la république, et il demande qu'elles ne puissent le faire sans avoir obtenu sentence en justice réglée. Renvoyé au directoire exécutif.

Dannou reproduit le projet qui tend à fixer à Nancy l'administration départementale de la Meurthe. Adopté. Le conseil se forme ensuite en comité général.

CONSEIL DES ANCIENS.

Séance du 21.

A la suite d'un rapport présenté par Roger-Ducos, on approuve une résolution, en date du 28 brumaire, qui accorde des pensions aux pères et mères, veuves et enfans de citoyens morts le 10 août, et à des domestiques de Stanislas, roi de Pologne.

Organe d'une commission, Ledanois fait un rapport sur la résolution relative aux enfans abandonnés, qui porte que ces innocentes victimes du malheur seront reçues gratuitement dans tous les hospices civils de la république, et que le trésor national fournira à la dépense de ceux qui seront portés dans les hospices qui n'ont pas de fonds affectés à cet objet.

Ledanois pense que l'on peut assurer qu'il périr tous les ans les sept huitièmes de ces enfans abandonnés. C'est sur-tout à la corruption de nos mœurs, à la rareté du numéraire, à la cupidité et à la négligence de ceux qui les transportent, qu'il en attribue les causes. Quant au nombre de ces enfans, il les fait monter à 55 mille par an, si la misère ne le rend pas encore plus considérable. On ordonne l'impression du rapport et l'ajournement de la discussion.

Le conseil rejette une résolution, en date du 10 frimaire, contenant des modifications et changemens à la loi du 19 thermidor, concernant l'exportation.

Séance du 22.

Liborel, organe d'une commission, présente un rapport sur une résolution en date du 2 de ce mois, relative à la restitution des biens des religieux fugitifs. Elle porte que la prescription pourra être opposée par les héritiers et successeurs à titre universel des parents des religieux fugitifs, domataires ou concessionnaires de leurs biens, s'ils ont possédé lesdits biens pendant l'espace de 30 ans.

Le rapporteur propose le rejet, 1^o. parce que l'article 17 de la loi du 9 décembre 1793 ne présente aucune obscurité, et qu'il ne peut être sujet à une interprétation; 2^o. parce que, sous le prétexte d'une interprétation, on soumet au conseil un article additionnel, destructif de la loi de 1790, et dont l'effet rétroactif, seroit subversif de la constitution.

On ordonne l'impression et l'ajournement.

Cours des changes du 22 frimaire.

Mandat 21. 128.

J. H. A. POUJADE-L.

De l'imprimerie de LE NORMANT, rue des Prêtres S. Germain-l'Auxerrois.